L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE N° 36. 22 FÉVRIER 1866.

LETTRE

A MM. LES DIRECTEURS ET A MM. LES RÉDACTEURS des Journaux antispirites

(Suite et fin.)

Les spirites ne sont pas plus exempts que les autres hommes de l'action mauvaise des Esprits pervers; seulement ils apprennent à s'en préserver, et ils le font avec plus ou moins de succès. Ce qu'il y a de certain c'est que le spiritisme est une doctrine morale et religieuse qui répand la sagesse parmi ses adeptes, qui, par conséquent, les empêche de faire beaucoup de folies. Telle est la règle, et les exceptions sont rares. Il est une espèce de folie, offrant à peu près les symptômes de la folie ordinaire, et que le spiritisme seul peut guérir. Il existe des preuves nombreuses à l'appui de cette affirmative.

Si quelqu'un de vous, Messieurs, m'adressait cette question : Comment faut-il s'y prendre pour connaître le spiritisme? Je répondrais : On acquiert cette connaissance comme celle de toutes les autres sciences qui se composent de théorie et de pratique. Que fait-on pour apprendre la chimie? On étudie les livres et l'on expérimente. — C'est absolument la même chose pour le spiritisme. — Où se procurer les moyens matériels d'expérimentation, c'est-à-dire

des médiums? La médiumnité exige une aptitude physique spéciale, que possèdent plus d'un sixième des individus des deux sexes. Comme ces aptitudes sont de différentes espèces et qu'elles ne se développent ordinairement qu'après un certain nombre d'essais nuls ou imparfaits, il est avantageux de savoir d'avance si telle personne possède une aptitude médianimique et quelle en est l'espèce. Indiquez-moi les noms et les adresses des personnes qui voudraient devenir médiums, et *j'espère* vous dire de quelles facultés médianimiques elles sont douées. Je dis j'espère et non je promets, parce que différentes conditions pourraient empêcher la réussite de ma prise de renseignements extra-terrestre. Ce que je puis affirmer c'est que j'ai souvent réussi de cette façon pour des personnes que certes je ne connaissais pas.

Ce serait une grave erreur de considérer la médiamnité comme un talent d'agrément. — C'est au contraire une mission sainte que Dieu confie à sa créature en déléguant un Esprit d'ordre supérieur pour le représenter près d'elle. Cet Esprit s'appelle le guide spirituel : c'est lui qui doit diriger tous les travaux du médium, et lui faire connaître les volontés du Père. Dieu n'est pas rigoriste comme le font la plupart des religions, cependant tout en tenant compte de nos faiblesses et du milieu où nous vivons, il exige qu'on se conduise bien, qu'on soit bon et serviable pour les morts et les vivants. Dieu, personnellement, se réserve le droit de punir le médium qui manque à ses devoirs : c'est d'abord par un simple avertissement, qui consiste dans la suspension de la faculté. Le médium se trouve frappé d'impuissance sans que rien autre soit changé dans son être; il veut écrire médianimiquement, sa main ne trace que des zigzags; s'il se repent, sa punition est levée, et c'est le guide, le délégué de Dieu, qui vient le lui annoncer. Si le médium commet de nouvelles fautes, il est suspendu de nouveau, mais pour un

temps plus long. S'il persiste dans le mal, sa faculté lui est enlevée complètement, ou bien il est livré aux Esprits trompeurs qui l'abusent et le mystifient de toutes les façons; souvent ils ont assez d'influence sur son esprit pour qu'il ne s'aperçoive pas de ses bévues. Toutes ces ombres du tableau ne font que mieux faire ressortir les lumières du spiritisme.

Quoiqu'il en soit, on peut affirmer sans crainte d'erreur que les fous sont plus rares parmi les spirites que parmi les non-spirites, de même que l'état sanitaire est plus satisfaisant chez les personnes qui pratiquent les règles de l'hygiène que chez celles qui méprisent ces règles. Il est naturel cependant qu'il y ait aussi des malades parmi ces premières personnes malgré leurs connaissances en hygiène, et non à cause de ces connaissances.

Il faut se garder de confondre le médium avec le spirite, car on peut parfaitement être l'un sans être l'autre : beaucoup de médiums ne sont pas spirites, et la plupart des spirites ne sont point médiums.

IX

LES SPIRITES

Il serait peu rationnel de juger les spirites répandus par toute la France, et formant un total de près d'un million de personnes des deux sexes, de tout rang, de tout état et de toute condition, par le petit nombre de ceux qu'on aurait eu l'occasion de connaître. Parmi les spirites, comme dans toutes les catégories humaines qui sont nombreuses, on peut rencontrer toutes les variétés, toutes les nuances de caractères. Il y en a qui sont plus ou moins spirites, c'est-à-dire plus ou moins fervents, plus ou moins éclairés dans la science du spiritisme. Il y en a de fort légers, qui compro-

mettent par leurs défauts l'institution à laquelle ils appartiennent. Il y en avait, autrefois, qui se contentaient de faire tourner et danser des tables ou tout au plus de les faire répondre à des questions frivoles. Ceux-là ne méritaient pas le titre de spirites, et s'il en existe encore de cette espèce, à présent que la science a fait des progrès, ils le méritent encore moins.

En regard de ces défectuosités inséparables de toute classification humaine, il y a des spirites de la plus haute distinction, honorables, estimables et dignes de confiance sous tous les rapports. Entre ces deux extrêmes se placent nécessairement des nuances nombreuses et variées qui forment la majorité de ce que j'appellerai la grande collection spirite. Tâchons cependant d'arriver à quelques traits généraux.

Je crois, sans trop de présomption, être un peu moins mal renseigné que vous ne pouvez l'être, Messieurs, pour établir une moyenne approximative, et pouvoir affirmer que cette moyenne, dont je ne puis préciser les chiffres proportionnels et relatifs, est de beaucoup supérieure à celle du peuple français, tant sous le rapport de la moralité, de la bonté, de la sagesse, que de la science et de toutes les qualités et conditions qui donnent droit à l'estime et à la considération des hommes.

Ce sont ces concitoyens-là, Messieurs, que vous avez traités dans vos écrits de la façon la plus méprisante. Avez-vous bien compris la portée de votre conduite plus que légère à leur égard? Vous, Messieurs les Directeurs et Rédacteurs de journaux politiques, vous avez besoin aussi, comme nous et plus que nous, de considération, d'estime, de sympathie. Et que faites-vous pour mériter [tout cela? Vous calomniez, vous diffamez sans savoir pourquoi des hommes de conscience et d'honneur. Vous deviez avant tout vous

enquérir de la vérité, et non seulement vous ne l'avez point fait, mais vous l'avez repoussée, la vérité, vous l'avez mise sous le boisseau, en fermant systématiquement vos colonnes à toutes les explications.

En frappant des hommes respectables d'une façon aussi imprudente et aussi inique à la fois, vous vous êtes démonétisés, vous vous êtes dégradés vous-mêmes, et bien gratuitement; car rien ne vous obligeait à publier de pareilles faussetés.

Les spirites vous pardonneront de grand cœur votre conduite inqualifiable, qui ne s'explique que par la démence antispirite, d'autant plus facilement qu'ils vous savent beaucoup plus à plaindre qu'eux; mais cette indulgence, cette charité n'iront pas jusqu'à vous accorder et vous prouver leur estime. Il est temps de vous arrêter dans cette voie dangereuse, de ne pas glisser plus bas dans cet abîme. Apprenez donc à connaître les spirites, et ensuite vous parlerez d'eux.

Sur quelle apparence appuyez-vous donc vos accusations? A défaut du vrai, il vous faudrait au moins un peu de vraisemblable. Vous dites que les spirites sont des imposteurs, quand ils ne sont pas des niais crédules. Comme le métier d'imposteur offre des dangers, on ne le fait pas sans y trouver quelque intérêt, sans y être attiré par un appât quelconque; aussi vous ajoutez : ce sont des dupeurs, ou, pour parler plus clairement, des fripons. C'est net, c'est carré, mais cela ne suffit pas; vous seriez bien aimables, Messieurs, de nous dire comment ils s'y prennent pour duper, et quel intérêt ils ont à le faire. Le vol au spiritisme viendrait s'ajouter à la liste déjà nombreuse de ceux dont la pratique a été démasquée.

Les spirites n'ont pas entre eux de ces liens d'intérêt matériel comme il en existe dans d'autres sociétés; chez eux point d'affiliation, point de pacte, point d'engagement. C'est

une affaire purement morale et religieuse. Les seules questions d'argent ou d'ambition que vous pourrez découvrir seront celles-ci : dans beaucoup de localités les spirites se constituent en sociétés ou groupes ; mais la cotisation n'a pour objet que de couvrir des dépenses strictement nécessaires, comme location d'un appartement, frais d'éclairage, etc. ; les comptes sont faciles à vérifier, et ne regardent que les intéressés. Dans beaucoup de groupes ils n'existent même pas : c'est le maître de la maison qui reçoit à ses frais, qui fournit papiers et crayons. Les sociétés ou groupes ont bien des présidents, mais ce ne sont là que des fonctions subalternes qui n'ont rien d'enviable ni de flatteur pour l'amour-propre ; ces présidents vivants ne sont que les serviteurs des présidents morts, lesquels exercent l'autorité réelle.

Vous allez nous dire maintenant : « Et la presse spirite? » Parlons-en un peu et comparons-la à la vôtre. Si vous voulez bien prendre des informations exactes, vous reconnaîtrez que la plupart des directeurs de journaux spirites font preuve de désintéressement, de dévouement à leur religion. Chez nous, Messieurs, il n'y a point de collaborateurs salariés ; personne n'est intéressé à plaire à des lecteurs ; chacun de nous ne relève que de sa conscience, uniquement de sa conscience, comprenez-le bien. Ce serait beau si l'on pouvait en dire autant de la presse en général !.........

Quant au reproche de dupes il n'est pas plus mérité : nous ne sommes dupes de personne, car nous n'acceptons comme vrai que ce que notre propre expérience nous a fait reconnaître. Il y a des spirites qui ne connaissent le spiritisme que par les Esprits et non par les livres ; ils n'en sont pas moins éclairés pour cela ; ce qu'ils ont appris s'accorde parfaitement avec ce que les écrits des vivants auraient pu leur enseigner.

Puisque nous ne voulons point être dupés, nous ne voulons

pas davantage duper les autres, ce qui du reste serait fort sot de notre part; car nous adressant de préférence pour faire des adeptes aux personnes les plus instruites et les plus clairvoyantes, ce serait une présomption par trop ridicule d'espérer pouvoir les abuser indéfiniment; nous croyons au triomphe final de la vérité et de la lumière, et voilà tout. Nous disons à ceux qui veulent bien nous écouter : faites comme nous avons fait, comme nous faisons chaque jour; étudiez, expérimentez; dans l'étude d'une science nouvelle, encore trop peu répandue, trop peu affirmée parmi les hommes, on ne saurait s'entourer de trop de précautions contre les piéges de l'erreur; soyez donc vigilants et prudents, comme nous le sommes nous-mêmes; n'asseyez votre conviction que sur des bases solides; n'avancez rien que vous ne puissiez prouver, etc.

Est-ce là le langage des dupeurs ou des imbéciles qui se laissent duper? S'il se trouve parmi nous des hommes dont la sincérité, le désintéressement, le bon sens, les lumières puissent être mis en doute, nous ne saurions en être responsables; car vous voudrez bien admettre que les torts sont personnels, surtout lorsqu'il s'agit d'hommes sur qui nous n'avons aucun pouvoir, aucune espèce d'ascendant. Vous allez objecter : pourquoi ne les désavouez-vous pas publiquement? C'est ce que nous ne faisons que le moins possible, parce que notre religion nous prescrit l'indulgence pour les fautes de nos frères. Et vous n'avez pas à vous en plaindre, Messieurs, car sans cette vertu chrétienne que nous pratiquons de notre mieux, vos attaques contre les spirites vous attireraient des désagréments que vous n'avez pas à craindre.

Rien ne nous force de rester spirites, sinon notre conscience, le sentiment de nos devoirs religieux. Permettez-moi, Messieurs, de vous citer quelques passages d'un écrit

produit par un Esprit prophète en 1863 et publié dans la *Revue spirite* la même année, page 380 :

« La lutte vous attend, mes chers fils ; les années qui vont suivre sont pleines de promesses mais aussi pleines d'anxiétés. On ne vous martyrisera point corporellement comme aux premiers temps de l'Eglise ; mais on vous torturera moralement.... Vous serez frappés en pleine poitrine par les flèches empoisonnées de la calomnie... Si vous n'êtes pas crucifiés en chair et en os, vous le serez dans vos intérêts, dans vos affections, dans votre honneur. D'ailleurs toute cette guerre n'aura qu'un temps et tournera contre ceux qui croyaient créer des armes contre la doctrine ; le triomphe et non plus le sanglant holocauste rayonnera du Golgotha spirite. » (Paris, 14 août 1863 — ERASTE, disciple de Saint-Paul, apôtre.)

Ce qui a été prédit et livré à la publicité en 1863 s'est réalisé particulièrement en 1865. Les Esprits d'ordre supérieur, comme Eraste, se mêlent rarement de prédire l'avenir ; mais quand ils le font par exception, ils méritent toute confiance. Les phrases que je viens de citer prouvent plusieurs choses : d'abord que les spirites ne sont pas d'habiles dupeurs comme on le prétend, puisqu'ils répandent de tous leurs moyens des écrits aussi décourageants que celui dont je viens de donner quelques extraits. Tout égoïste, et il y en a beaucoup, qui aura lu ces lignes en 1863, se sera dit : Il y a tant d'inconvénients que cela à devenir ou à rester spirite ! Tenons-nous prudemment à l'écart ; quand l'heure de la victoire aura sonné nous pourrons comme les autres participer à la moisson des lauriers ; nous le pourrons même également après avoir combattu les futurs vainqueurs, cela se voit tous les jours. Ceux qui sont restés fidèles au spiritisme ou qui sont entrés dans ses rangs malgré toutes ces menaces, sont des gens courageux, désintéressés, dévoués, dépourvus de toute ambition matérielle, puisque la lutte annoncée doit être longtemps défavorable et que la récompense éloignée sera

plutôt de l'autre monde que de celui où nous vivons. Cette victoire nous en jouirons comme Esprits et non comme hommes. *Victoria! Morituri te salutant*........

Puisqu'Eraste, deux ans à l'avance, a si bien précisé la vérité à l'endroit des calomnies que les spirites auraient à subir, il est rationnel de s'en rapporter à lui quand il promet le triomphe. Ce triomphe est inévitable, il est dans la nature, dans l'ordre inaltérable des choses; car la science vraie a toujours vaincu la fausse science et l'ignorance.

La victoire nous restera donc en définitive comme elle est restée à Christ, à Colomb, à Galilée, à Papin, à Parmentier, à tous les persécutés, à tous les martyrs de la vérité. Déjà dans vos rangs quelques-uns s'abstiennent, d'autres se bornent à exprimer des doutes; un grand journal italien, la *Concordia*, a franchement arboré le drapeau du spiritisme; son exemple sera suivi en France et dans toute l'Europe, car on voit déjà poindre à l'horizon les signes précurseurs de votre défaite. Hâtez-vous, si vous voulez être les ouvriers de la dernière heure. Nous, anciens spirites, qui aurons sué à la chaleur du jour, nous nous trouverons heureux que vous veniez partager avec nous le salaire des travailleurs de la vigne. Hommes prudents, hommes prévoyants, tournez-vous donc vers le soleil levant du spiritisme. C'est un conseil que vous donnent, c'est une prière que vous adressent non seulement tous les spirites, mais vos parents, vos amis défunts, tous ceux qui vous sont chers, et dont vous vous croyez séparés pour toujours. Mères, ne pleurez plus ces anges dont la frêle dépouille a été confiée à la terre; ils veulent venir à vous, ne les repoussez pas. Oh! vous les reconnaîtrez bien à leur gentille causerie. Est-ce qu'une mère n'a pas un sens intime qu'on ne saurait tromper, lorsqu'il s'agit de son enfant? Qui donc serait assez infâme pour l'essayer?

X

Je ne suis pas un partisan quand même des spirites, et la preuve, c'est que je reconnais leurs défauts aussi bien que leurs qualités. Ce que je reproche aux spirites, c'est d'être généralement sceptiques, incrédules ; ils ne veulent croire que ce qu'ils ont expérimenté eux-mêmes, et cependant ils devraient savoir que les aptitudes médianimiques sont variées, que ce que l'un ou même le plus grand nombre n'obtient pas, un médium spécial peut l'obtenir. Puis ils poussent au-delà des limites du juste et du raisonnable le scrupule du désintéressement. Tous ces défauts, il est vrai, ne sont que des qualités poussées à l'excès ; mais ce ne sont pas moins des défauts.

Tout imparfaits qu'ils sont, les spirites ont le droit de considérer les non-spirites comme des barbares, des ignorants, des sauvages. Parlons un instant, s'il vous plaît, la langue d'une civilisation plus avancée, la langue spirite en un mot. Ne sont-ils pas des barbares, ceux qui disent : « Le noble plaisir de la chasse, la gloire des armes, la nécessité de la peine de mort? » comme s'il y avait jamais nécessité à conjurer un crime incertain par un crime certain ; ceux qui préconisent ou au moins admettent le duel et le suicide ; ceux qui chantent des *Te Deum*, lorsque la moisson de sang humain a été copieuse? Sacrilége, horreur, monstruosité ! Ne sont-ils pas des ignorants, ceux qui ne savent ni ce qu'ils ont été, ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils seront ; ceux dont les connaissances sont renfermées dans le cercle étroit de la matière, et encore celle de leur planète exclusivement? Ne sont-ils pas des sauvages, ceux qui vivent en dehors de tout commerce avec la partie la plus éclairée, la plus noble, la plus vertueuse de l'humanité terrestre ; qui grouillent sur

leur pauvre petit globe, sequestrés de l'univers entier, de cet univers où tant de créatures de Dieu, leurs frères sous ce rapport, pensent, progressent en adorant le Père infini? Ne sont-ils pas de plus des crédules et des niais, ceux qui croient à la mort comme à la fin de la vie, qui tiennent les yeux fermés, et qui reculent lorsqu'on leur offre les plus beaux présents?

Il y a des inconvénients aujourd'hui à s'avouer spirite; mais il n'y en a pas à l'être en secret. Vous répondrez : « Nous ne concevons pas comment un homme de notre éducation, imbu de nos idées, éclairé de nos lumières, un homme semblable à nous en tous points, peut devenir..... spirite. » La transition est longue quelquefois. La lecture de tous les livres spéciaux ne suffit pas pour vous convaincre; les premières expériences sont rarement concluantes; on passe par des phases de doute, d'incertitude, de mécontentement, de défaillance. Les uns s'arrêtent dès les premiers pas : tout ce qu'ils lisent, tout ce qu'on leur dit, tout ce qu'ils voient, leur paraît tellement incroyable, impossible, renversant, abracadabrant, qu'ils restent là ébahis, épouvantés, frappés de vertige... Quoi! la mort est supprimée!... Allons donc, vous me feriez devenir fou... Il n'y a cependant là rien que de fort simple, de fort naturel. Le tout est de garder sa raison, sa logique et son sangfroid. D'autres font quelques pas de plus après avoir vaincu cette épreuve, mais ils tombent entre les mains de spirites ignorants peu faits pour éclairer leur conviction, et ils renoncent à la tâche commencée. Cependant, chaque jour il se forme de nouveaux adeptes : à travers les obstacles de toute espèce, le char du spiritisme s'avance, et, comme le dit fort spirituellement M. Edmond Texier : « *Ses progrès sont effrayants.* »

Cependant les spirites éclairés ne se dissimulent pas que ce n'est guère que dans le dernier quart de ce siècle que le spiri-

tisme prendra de nouvelles proportions, entrera dans une nouvelle phase d'accroissement. A part les révélations des Esprits, il y a des motifs certains pour prévoir cet état de choses. Les spirites aujourd'hui sont sans chefs vivants ; ils en auront plus tard. L'œuvre qu'ils entreprennent, de concert avec les morts, a pour objet principal la régénération, la transformation de l'humanité ; c'est une nouvelle alliance entre le Créateur et ses créatures humaines de la terre. Dans les travaux des spirites est comprise la moralisation des Esprits d'un ordre inférieur ; or les morts sont beaucoup plus maniables que les vivants ; quand vous leur prêchez une saine doctrine, ils vous écoutent comme un oracle. Ce titre de vivant a pour eux un grand prestige. Les progrès que nous réalisons chaque jour parmi eux sont réellement admirables. Tous ces morts que nous convertissons à la doctrine spirite, qui est celle du grand cataclysme moral et humanitaire, deviendront à leur tour des vivants, et c'est alors que les spirites, se trouvant en majorité dans tel ou tel pays, en France par exemple, en transformeront les mœurs et conséquemment les institutions, lesquelles sont toujours la résultante des mœurs et des idées reçues.

Vous ne me comprenez pas et vous restez incrédules, Messieurs, quand je vous dis que les morts deviendront des vivants. La doctrine de la préexistence de l'âme au corps n'est cependant pas nouvelle. Origène en a été un des premiers vulgarisateurs. Origène était dans son temps un savant de premier ordre, et de plus un homme de génie. Ceux qui l'ont méconnu, et qui ont étouffé sa voix, lui étaient inférieurs sous plus d'un rapport. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu de grandes découvertes ne triompher que longtemps après la mort de ceux qui les ont faites les premiers, et qui ont eu le malheur de rester inconnus. Ce n'est pas toujours celui qui attache son nom à un progrès, qui en est

la véritable source. Longtemps avant lui la chose avait été trouvée, puis perdue dans la nuit de l'ignorance. Nous saluons donc et nous bénissons dans Origène un des précurseurs du spiritisme.

XI

Je reviens sur une question ; car elle ne saurait être l'objet pour vous, Messieurs, de trop mûres réflexions. Si les spirites font preuve à votre égard de cette vertu sublime du chrétien qui fait pardonner les injures, ce n'est pas une raison pour abuser indéfiniment de leur mansuétude et de leur longanimité, en les calomniant sans pitié et sans relâche comme vous le faites. Qu'arriverait-il, je vous le demande, si les spirites se lassaient d'être spirites ? Où en seriez-vous, Messieurs, s'ils étaient des hommes comme les autres, c'est-à-dire se défendant par tous les moyens permis ou tolérés ? N'oubliez pas que les spirites ont contre vous qui les provoquez d'une façon aussi grave trois espèces d'armes défensives :

1° Le duel.

Rappelez-vous Armand Carrel et plus récemment Henri de Peine, et tant d'autres qui ont payé bien cher un moment de légèreté, une simple plaisanterie trouvée de mauvais goût par ceux qui en étaient l'objet et qui se sont faits juges et bourreaux dans leur propre cause. N'est-ce pas quelque chose de bien triste, de bien regrettable qu'un homme de talent enlevé à la fleur de l'âge à ses amis et à sa famille, ou gisant de longues semaines sur un lit de douleur, pour quelques lignes étourdiment tracées, où il n'y a point de fiel, point de méchanceté réelle, où l'agresseur avait agi sans motif sérieux ? Le remède est déplorable, cent fois pire que le mal, mais il est efficace ; il n'en faut pas moins quelquefois pour

faire rentrer dans de sages limites les écrivains chercheurs de scandales. Le duel, ce vestige de la barbarie est encore en honneur parmi vous ; nul ne peut s'y soustraire quand il est provoqué sans être déshonoré. Il y a parmi les spirites bon nombre d'hommes d'épée, de braves militaires qui sentent vivement vos outrages ; ils ne craignent pas la mort, puisqu'elle n'est pour le spirite qu'un changement de vie avantageux ; mais ils craignent d'offenser Dieu ; ils craignent aussi les peines sévères dont le grand juge frappe le duelliste. Pour le spirite, le duel est un crime plus odieux que l'assassinat, puisqu'on expose, qu'on sacrifie d'avance une vie dont on est responsable devant le créateur. Si vous saviez tout ce qu'a souffert depuis sa mort ce pauvre Armand Carrel pour ne pas avoir eu le courage de refuser un duel ! car celui qui se bat suit la route où il a le moins peur.

Si les spirites vous provoquaient comme ils en ont le droit d'après les lois de l'honneur, et puis parce que c'est le moyen le plus sûr de vous faire taire et de vous punir de vos calomnies, si alors vous faisiez de leurs cartels comme de leurs réponses modérées à vos attaques violentes, vous ne pourriez aller dans un lieu public sans être exposés à chaque instant à être souffletés, à recevoir les plus sanglants affronts de la part des outragés. Ne craignez rien de tout cela, car les spirites veulent abolir le duel ; ce qui, entre nous soit dit, fait parfaitement votre affaire. Soyez donc ingrats envers eux !

2° La protection des lois.

Les spirites y ont droit comme tous ceux qui habitent le sol français : cette protection, s'ils l'imploraient, ne saurait leur faire défaut, et beaucoup de vos articles ont pu donner prise à des poursuites judiciaires. L'autorité punirait en vous, avec raison, ceux qui, en réclamant à grands cris une extension de liberté, ont déjà pris la licence des excès les

plus coupables. Vos coups quoique ordinairement collectifs n'ont pas cette élasticité qui permet à l'individu de les écarter. Vous frappez en pleine poitrine chacun de nous personnellement, individuellement, tout aussi bien que si vous aviez cité nos noms. Dès qu'on s'avoue spirite on se trouve nécessairement, d'après vos affirmations, ou dupeur ou dupé, et si l'on a fait preuve d'intelligence, d'habileté, de talent dans sa profession, la première des deux qualifications s'applique à votre personne logiquement, rigoureusement, inévitablement. Vous conviendrez, Messieurs, que c'est odieux et inique à la fois, car je vous le jure sur l'honneur, tout cela est faux, au moins généralement, et nous ne pouvons répondre des rares exceptions. Non, vous n'avez pas compris la portée de vos articles antispirites.

3° Les représailles de la polémique.

A de virulentes attaques des répliques encore plus virulentes n'auraient rien que d'excusable ; l'honnête homme indignement calomnié a bien le droit de s'indigner et de protester avec énergie en renvoyant à ses agresseurs la poignée de boue qu'ils ont ramassée pour lui jeter à la face. Vous nous avez provoqués dans votre arène ; eh bien ! descendons-y : dent pour dent, œil pour œil ! La partie est belle pour nous hommes de cœur, à qui vous ne pourrez contester ce courage moral qui consiste à affirmer sa foi et ses convictions au milieu des huées de la foule. En prenant votre propre vocabulaire nous y trouverons force épithètes que vous avez bien méritées, celles par exemple de vils calomniateurs, d'insulteurs stipendiés, de marchands de prose scandaleuse, de sycophantes de la liberté et du progrès..... J'en passe et des meilleures. Tout cela est admis dans vos tournois peu chevaleresques. Vous nous avez qualifiés d'imposteurs : imposteurs vous-mêmes ! Vous savez bien, Messieurs, que tout ce que vous dites contre les spirites et le spiritisme n'est que

mensonge et infamie ; mais il vous faut amuser votre public à tout prix.

« Paillass', mon ami, n' saut' pas à demi. »

Arrière toute loyauté, toute sincérité, toute pudeur! Vous vous êtes aperçus que les spirites ne se défendaient pas, ou qu'ils ne le faisaient qu'avec une extrême réserve, alors votre impudence s'est accrue en raison de leur douceur, que vous avez prise pour de la faiblesse : Lâches! oh! n'essayez pas de prouver le contraire, vous n'y réussirez pas. Est-ce que vous outragez ainsi ceux qui se défendent? Non, vous ne savez que baver des injures contre des hommes inoffensifs, qui ne répondent que par des paroles de paix et de fraternité.

Messieurs les directeurs et Messieurs les rédacteurs, vous direz peut-être que la responsabilité morale d'un écrit ne pèse que sur le signataire. Il y a des exceptions à cette règle : il est des taches tellement sales qu'elles rejaillissent, à des degrés différents, sur tout le personnel d'une rédaction, mais sur les directeurs avant tout. Vous avez dans tous les cas la complicité du silence, de l'appui moral ; vous ne protestez pas, donc vous approuvez, et ce qui le prouve, c'est qu'après avoir favorisé, soutenu la calomnie, vous fermez systématiquement vos colonnes à toute explication honnête et convenable de nature à éclaircir la question. Une telle conduite active ou passive, donne le cachet, le criterium de votre valeur morale et politique. Vous avez mis de la boue à votre drapeau en voulant en couvrir les spirites. Tout le monde a le droit de vous dire : « Vous avez menti, ignominieusement menti ! » Non-seulement on peut vous le dire sur le papier imprimé, mais, à chacun de vous, en face, on peut cracher ce reproche exact : « Monsieur, vous êtes un misérable ; » car vous avez cherché à flétrir publiquement des hommes vertueux, des hommes essentiellement estimables et honorables...........

N'oubliez pas, Messieurs, je vous en prie, que ce que je viens de dire n'est qu'à titre de pure hypothèse : un tel langage est bien loin de ma pensée et de celle de tous les spirites. Pour eux vous n'êtes que de pauvres frères égarés par la démence, et pour qui leurs cœurs sont toujours ouverts, leurs mains toujours tendues. Je vous fais humblement mes excuses de vous avoir émus désagréablement ; j'ai cru cette sortie nécessaire pour vous arracher à votre apathie, qui vous empêche d'étudier sérieusement les questions que vous ne craignez pas de trancher ; j'ai voulu faire vibrer dans vos cœurs une corde honnête ; si elle existe, de grâce ne la paralysez pas. Ce que j'ai dit, ce que j'ai fait voir de violent, tout autre catégorie d'hommes que des spirites le diraient et le feraient à leur place. Au point de vue des idées générales vos torts n'en sont pas moins réels, ils s'aggravent au contraire en raison de la générosité de vos victimes. Voyez là la puissance du spiritisme qui a transformé en agneaux des hommes qui sentent les injures et qui, s'ils le voulaient, ne manqueraient pas d'énergie pour les repousser. J'ai regretté bien vivement la nécessité de vous déplaire ; certaines opérations chirurgicales sont douloureuses, mais salutaires ; il faut bien élever la voix quand on parle à des sourds, surtout de l'espèce de ceux qui ne veulent guère entendre. Si je vous avais tenu le langage d'un spirite, qui n'est que bonté inaltérable, vous auriez pris cela pour de l'hypocrisie, et vous m'auriez encore moins compris que vous ne le faites. Je vous en prie, ouvrez les yeux et tâchez d'entrevoir l'abîme où vous glissez imprudemment. Etudiez, réfléchissez, et vos jugements s'éclairciront et se modifieront. Permettez-moi de répéter avec M. Flamel : « Il est temps que la lumière se fasse. »

Oui, il est temps de faire cesser ce déplorable malentendu qui met en état d'hostilité ouverte des enfants de la même

patrie, des hommes faits pour se comprendre, s'aimer et s'estimer mutuellement.

Agréez, etc.

A. Greslez, *officier d'Administration en retraite.*

Sétif, le 11 janvier 1866.

Correspondance

Lyon, le 14 février 1866.

Cher collègue,

Je m'empresse de répondre à la lettre de M. Guérin,

1° On ne peut jamais dire *que Dieu crée dans le temps, puisque la création seule donne naissance au temps, qui ne commence qu'avec elle;*

2° Rien n'est en dehors de Dieu; il contient tout sans en être contenu, et si le temps et l'espace sont en Dieu, ils n'y sont que comme formes de la vie des créatures dont Dieu tient compte dans ses rapports avec elles, sans que son éternité et son immensité en reçoivent aucune atteinte. Pour expliquer ma pensée plus complètement, permettez-moi de citer des extraits d'un de mes chapitres capitaux par lequel je préparais directement le spiritisme. Il est tiré de mon traité, dès longtemps épuisé, *Dieu, l'Homme, l'Humanité et ses progrès,* p. 131 à 137; il est intitulé : *De la faculté médiatrice en Dieu.*

« Je l'ai dit avec saint Augustin et Fénélon : Dieu est éternellement créant tout ce qu'il lui plaît de créer; car la création étant un acte de Dieu, logiquement antérieur à la créature, on ne doit pas la placer dans le temps, mais dans l'éternité. La créature seule a commencé, ou plutôt le temps n'existe que depuis la créature. Si nous considérons Dieu en

lui-même, dans son être plein et parfait, immuable parce que rien ne s'en retranche ni ne s'y ajoute, éternel parce que tous ses moments sont uns et identiques, nous ne concevons en lui ni changement, ni modification, ni passion d'aucune sorte. Dieu est aujourd'hui ce qu'il a été de toute éternité, ce qu'il sera demain et dans tous les siècles des siècles. Il est! il est! il est! dans la triple unité de sa puissance, de son intelligence, de son amour. Qui dit passion, mobile, dit désir : Dieu ne désire rien, il se suffit. Qui dit modification dit changement : l'éternel ne change pas. Il suit de là que tout ce que nous avons dit des passions humaines et des deux états de l'âme, ne s'applique pas à Dieu, même en l'élevant au degré infini. Dieu n'a point de désir; il n'éprouve ni joie ni tristesse, et l'éternel contentement de son être ne peut être exprimé dans le langage humain. Ce contentement de la plénitude est immanent et n'a point de contraire.

» S'il était donc vrai qu'il n'y eût rien autre chose en Dieu, il faudrait dire que nous sommes trop loin de lui pour qu'il s'inquiète de nous; il faudrait le reléguer dans sa muette et immobile solitude, dans son égoïsme divin. Comment, en effet, l'Eternel pourrait-il intervenir dans le temps? Comment l'immuable pourrait-il ressentir le contre-coup de nos actes? Comment la borne pourrait-elle trouver place dans l'infini?

» Dieu, considéré dans l'absolu de son être, ne peut entretenir aucun rapport avec ses créatures. Toute passion en Dieu, haine pour le mal, amour pour le bien, ajouterait quelque chose à son être.

» Voilà comment on est amené à reconnaître en Dieu l'existence d'un attribut médiateur qu'il est facile de démontrer. »

Après quelques pages, trop longues pour être reproduites ici et où j'entreprends cette preuve, j'ajoute :

« Une fois la création réalisée, soit par la matière et l'organisation des mondes, soit par la monade, c'est-à-dire par la production d'entités, de forces personnelles, ayant chacune quelques-unes des perfections limitées dont le summùm compose l'infini, Dieu a dû entretenir des rapports avec son ouvrage, d'un côté avec le monde des corps, de l'autre avec le monde des intelligences ; la création ne suffisait pas, parce qu'étant finie, bornée, et n'ayant pas en elle la permanence de la vie, elle ne pourrait se passer de Dieu sans tomber

dans le néant. Et quelle vraisemblance y aurait-il d'ailleurs à supposer que Dieu, après avoir créé dans son amour, aurait abandonné ses créatures à leurs imperfections, à l'égarement de leurs penchants, au danger de leur libre arbitre. Si Dieu n'intervenait pas dans le monde, s'il ne le pénétrait pas, il y aurait donc quelque chose hors de lui, il ne serait plus l'infini. Sans les lois du monde physique, que deviendrait l'harmonie du monde? Sans les lois du monde moral, que deviendrait l'harmonie des intelligences? Sans quelque côté par où l'immuable et l'absolu pénétrât dans le relatif et le contingent, la matière serait-elle autre chose que chaos? l'esprit autre chose qu'égarement et incertitude? La création toute entière tient son existence de Dieu, et celui-là seul qui l'a donnée peut la conserver et la maintenir. Or, je le répète, considéré dans son être éternel et absolu, Dieu n'a point de passion parce qu'il n'a pas de désir, il ne change pas parce qu'il est immanent; il est donc nécessaire d'admettre en Dieu une faculté médiatrice, qui monte de la création à lui, qui s'abaisse de lui vers la création, par laquelle le temps et l'espace sont conçus en lui, sans rien enlever à son immensité et à son éternité, dans laquelle enfin la succession des phénomènes, la borne des créatures se retrouvent sans que pour cela l'infinité de l'être en ressente la moindre restriction, sans qu'aucun trouble atteigne les hauteurs immuables de l'absolu; on conçoit alors comment il peut y avoir des passions en Dieu, il ne les a pas pour lui-même; qu'est-ce que l'infini désirerait? Il les a pour ses créatures, pour leur avancement et leur bonheur; cette seule considération réfute d'une manière victorieuse l'objection de Spinosa. Dieu, sans doute, en ce qui touche l'absolu de son être, n'a ni désirs ni desseins, il ne se propose aucune fin; il est, et c'est tout pour lui. Mais à l'égard de ses créatures, il a le désir de leur progrès; ses desseins sur elles sont qu'elles méritent d'arriver le plus tôt possible à de glorieuses destinées.

» Dès que le libre arbitre a été concédé aux créatures, Dieu n'est pas maître d'empêcher le mal, de nécessiter la volonté au bien; les rapports qu'il entretient avec la création ne sont pas tels qu'il les souhaiterait toujours; ces rapports découlent de deux termes, et l'un de ces termes étant libre, doit exercer une influence distincte et réelle. Si l'on n'admettait pas cette conséquence, on tomberait encore dans le panthéisme; on nierait le libre arbitre de l'homme.

» La faculté médiatrice est la conciliation du relatif et de

l'absolu, du contingent et du nécessaire, du temps et de l'éternité ; c'est le pont jeté entre le fini et l'infini, entre la créature et Dieu. »

Ainsi donc je concevais d'ores et déjà, en 1847, Dieu exerçant son gouvernement providentiel par un attribut vivant et intelligent, et dictant ses volontés à toute la création par *son fluide divin*, composé de Monades, Ames, Esprits, Awen, qui lui servent d'intermédiaires et de messagers, petits, lorsqu'il s'agit d'un bas monde et que l'envoyé peut suffire à sa mission, grands plus ou moins dans la hiérarchie universelle, lorsqu'il s'agit de moments solennels ou de mondes plus élevés.

Les objections de l'honorable M. Guérin font encore mieux sentir la nécessité de cette théorie et la confirment de plus en plus.

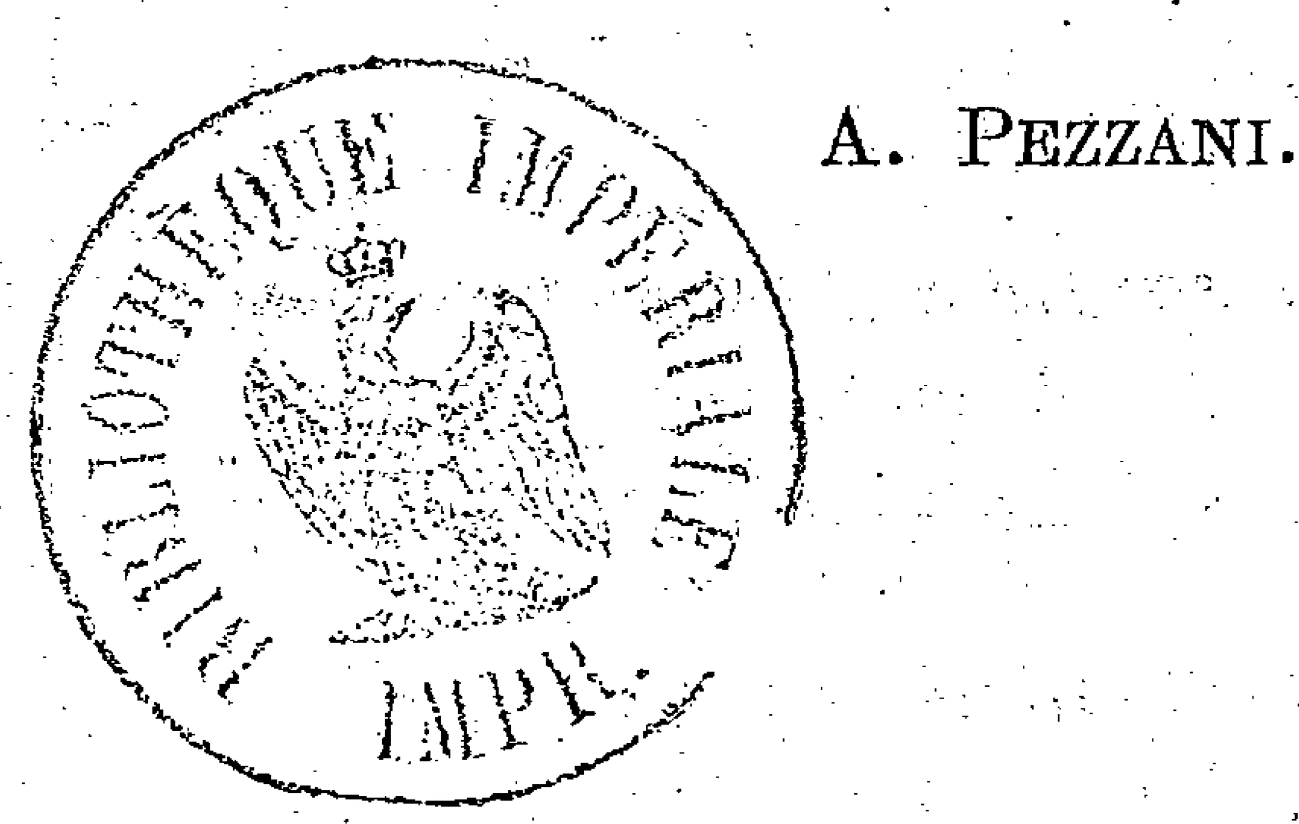
Un mot de réponse à la dernière observation : « *Si la monade a eu un commencement, elle peut avoir une fin.* »

M. Guérin me semble ici pécher par la logique; examinons : qu'est-ce qui nous impose la recherche d'une origine? une nécessité métaphysique. Nous nous sentons des êtres relatifs, bornés, imparfaits, et nous répudions pour nous la causalité et l'existence absolues, nous sommes contraints de recourir à un premier être qui nous précède rationnellement, sinon chronologiquement, puisque l'ère chronologique n'est ouverte que par nous. Voyons si nous trouverons une raison quelconque de la possibilité de notre fin. Je dis que nous trouvons un motif contraire pour notre immortalité indéfinie et sans terme. A quelque point que l'on se place en effet dans l'avenir, pour nous réalisé par les êtres qui nous ont précédés dans les mondes les plus élevés, les plus parfaits, on ne peut jamais dire que l'évolution de la monade soit achevée ; ne l'oubliez pas, c'est vers l'absolu et l'infini que nous tendons, c'est là notre éternel modèle, nous aurons

donc toujours à marcher de perfection en perfection, et il n'y a pour nous ni arrêt imaginable, ni immobilité compréhensible ; à plus forte raison, il n'y a pour les créatures intelligentes ni fin, ni destruction, mais ascension perpétuelle vers Dieu notre universel aimant.

Recevez l'assurance de mon dévouement fraternel,

A. PEZZANI.



FIN DU TOME III

TABLE
DES
MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME

Communications médianimiques

Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malicheco, c. d'Aquit., 57.